

Lyon, le 8 avril 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Logement d'abord et lutte contre le sans-abrisme : la Métropole de Lyon mise sur l'innovation sociale avec la création d'une foncière solidaire

La Métropole de Lyon renforce son action dans la lutte contre le sans-abrisme en actant sa participation à la foncière solidaire SNL Prologues, et candidate à l'appels à projets européen « Innovation sociale pour lutter contre le sans-abrisme », avec la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abris (FEANTSA).

Le Logement d'Abord est une logique d'intervention développée depuis 12 ans pour lutter contre le sans-abrisme et permettre l'insertion des personnes en situation de très grande fragilité sociale. L'objectif est de faire passer directement les personnes de la rue à un logement, comme première étape essentielle pour amorcer d'autres démarches.

Depuis 2018, la Métropole de Lyon est territoire de mise en œuvre accélérée de la démarche Logement d'abord et de la lutte contre le sans-abrisme. Cependant aujourd'hui la mise en œuvre du Logement d'abord se déploie majoritairement dans le parc social et la mobilisation du parc privé rencontre des freins et reste très minoritaire.

Vers la création d'une SCIC pour mobiliser le parc privé

Face aux difficultés de mobiliser le parc privé, la Métropole de Lyon a souhaité investir dans la SNL Prologues, qui porte la création d'une foncière solidaire.

La structure, partenariale, aura pour mission d'acquérir des logements sur le territoire métropolitain, de les rénover en mobilisant les financements de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et de la Métropole destinés aux propriétaires privés et aux organismes agréés, puis de les conventionner. Ces derniers seront ensuite confiés à des associations partenaires de la Métropole qui assureront la gestion des biens et l'accompagnement social des locataires.

Sa préfiguration est prévue en 2024 pour aboutir à la création d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Le coût global de la préfiguration sera financé par la Métropole de Lyon, par les recettes issues du projet européen EaSI et par SNL.

Une innovation sociale de portée européenne

Afin de contribuer à l'innovation sociale à l'échelle européenne et à obtenir des financements supplémentaires, la Métropole de Lyon a proposé sa candidature à l'appel à projets européen intitulé *Social innovation practices to combat homelessness* - Innovation sociale pour lutter contre le sans-abrisme, avec la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abris (FEANTSA). Cet appel à projets vise à financer des politiques innovantes pour prévenir et lutter contre

le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement, conformément au principe 19 des piliers sociaux et à la déclaration de Lisbonne sur la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme.

« Si le Logement d'abord a fait ses preuves en tant que modèle de lutte contre le sans-abrisme à travers l'Europe, sa mise en œuvre reste inachevée et doit être encore approfondie. La Métropole de Lyon entend jouer pleinement son rôle en activant sur son territoire une foncière solidaire avec SNL Prologues et les partenaires du Logement d'abord, afin d'aller chercher des solutions de logement dans le parc privé, et ainsi faire progresser le dispositif en mobilisant un soutien et des financements au niveau européen » déclare **Renaud Payre**, Vice-Président de la Métropole de Lyon en charge du logement, de l'habitat et de la politique de la ville

À propos de SNL Prologues

SNL Prologues est une foncière solidaire, créée en 1995, sous la forme de société anonyme coopérative. Elle est agréée depuis 2011 pour la maîtrise d'ouvrage d'insertion, en tant qu'entreprise solidaire d'utilité sociale depuis 2016 et en tant que foncière solidaire depuis 2020. Elle acquiert les logements et les loue ensuite aux SNL départementales ou à d'autres coopérateurs associatifs à prix coûtant.

À propos du logement d'abord

Cofinancé par l'État et la collectivité, le plan Logement d'abord a pour ambition de diminuer de manière significative le nombre de personnes sans domicile. Le premier plan Logement d'abord (2018-2022) a permis à près de 440 000 personnes sans domicile d'accéder à un logement pérenne à l'échelle nationale. Depuis 2018, la Métropole de Lyon est territoire de mise en œuvre accélérée.